

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-77315-5

## Analyse en bref

# Analyse de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2025

par Valerie Bryan, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 16 juin 2025



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Les entreprises dans les industries de l'information et de la culture sont encore celles qui ont le plus recours à l'intelligence artificielle .....</b>	<b>4</b>
<b>L'analyse de texte utilisant l'intelligence artificielle est l'application la plus fréquemment déclarée .....</b>	<b>4</b>
<b>L'investissement dans l'intelligence artificielle est considéré comme plus important dans certaines industries.....</b>	<b>5</b>
<b>La grande majorité des entreprises ne signalent toujours aucun changement dans le nombre de leurs employés après l'adoption de l'intelligence artificielle .....</b>	<b>6</b>
<b>Davantage d'entreprises développent de nouveaux flux de travail après la mise en œuvre de l'intelligence artificielle .....</b>	<b>7</b>
<b>L'adoption prévue de logiciels d'intelligence artificielle reste plus fréquente que l'adoption de matériel utilisant l'intelligence artificielle.....</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>8</b>

# Analyse de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2025

par Valerie Bryan, Shivani Sood et Chris Johnston

L'intelligence artificielle (IA) façonne de plus en plus la façon dont le travail est effectué et la façon dont les entreprises fonctionnent au Canada. Selon les données du Recensement de 2021, 3 travailleurs sur 5 au Canada occupent des emplois présentant un grand risque d'exposition aux technologies de l'IA<sup>1</sup>. Au fur et à mesure que les capacités d'IA évoluent et que l'IA devient plus accessible, les entreprises adoptent ces technologies pour améliorer leur efficacité et répondre à l'évolution des conditions commerciales.

Du début d'avril jusqu'au début de mai 2025, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de recueillir des renseignements sur l'environnement dans lequel les entreprises exercent leurs activités et leurs attentes pour l'avenir. Cette itération de l'enquête reprend les questions sur l'utilisation de l'IA et ses répercussions, qui ont été introduites pour la première fois lors du deuxième trimestre de 2024, tout en ajoutant aussi une nouvelle question sur l'importance de l'investissement dans l'IA pour les opérations commerciales. Elle permet également d'examiner la manière dont l'adoption de l'IA touche les tâches des employés, les niveaux d'emploi et les pratiques opérationnelles.

Au deuxième trimestre de 2025, 12,2 % des entreprises ont déclaré avoir utilisé l'IA pour produire des biens ou fournir des services au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 6,1 % déclarés au deuxième trimestre de 2024<sup>2</sup>, ce qui souligne la présence croissante de l'IA dans les opérations commerciales canadiennes.

## Les entreprises dans les industries de l'information et de la culture sont encore celles qui ont le plus recours à l'intelligence artificielle

Comme lors des trimestres précédents, l'utilisation de l'IA a continué de varier d'une industrie à l'autre. Parmi les entreprises qui ont déclaré avoir utilisé l'IA dans la production de biens ou la prestation de services au cours des 12 derniers mois (12,2 %), celles des industries de l'information et de la culture (35,6 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (31,7 %) et de la finance et des assurances (30,6 %) étaient les plus susceptibles de le faire. Ces industries affichaient également les taux d'utilisation de l'IA les plus élevés au deuxième trimestre de 2024, puisqu'ils avaient enregistré des taux de 20,9 %, de 13,7 % et de 10,9 %, respectivement. Au deuxième trimestre de 2025, l'utilisation de l'IA était la plus faible dans les services d'hébergement et de restauration (1,5 %), l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (1,8 %) et le transport et l'entreposage (1,8 % aussi).

## L'analyse de texte utilisant l'intelligence artificielle est l'application la plus fréquemment déclarée

À mesure que l'IA devient de plus en plus intégrée aux activités des entreprises, certaines applications apparaissent comme étant plus largement utilisées que d'autres. Parmi les entreprises qui ont déclaré avoir utilisé l'IA au cours des 12 derniers mois (12,2 %), l'application la plus adoptée était l'analyse de texte (35,7 %). Ce type d'application peut être utilisé pour traiter les renseignements provenant de sources de données, comme des évaluations des clients, des courriels ou des réponses aux enquêtes, afin d'appuyer les décisions des entreprises et d'améliorer les services. Les autres applications principales étaient l'analyse de données (26,4 %) et les agents virtuels ou les robots conversationnels (24,8 %). De plus, certaines applications ont connu des changements d'utilisation notables au cours de la dernière année. L'automatisation du marketing a été signalée par près d'un quart (23,1 %) des entreprises au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 15,2 % il y a un an. Les systèmes de recommandation utilisant l'IA ont augmenté pour passer de 12,3 % au deuxième trimestre de 2024 à 14,0 % au deuxième trimestre de 2025. En revanche, au deuxième trimestre de 2025, l'utilisation du traitement du langage naturel et de la reconnaissance d'images a diminué par rapport au deuxième trimestre de 2024 pour passer de 28,9 % à 23,1 % et de 21,8 % à 11,4 % respectivement.

1. [Exposition à l'intelligence artificielle dans les emplois au Canada : estimations expérimentales.](#)

2. [Analyse de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2024.](#)

**Tableau 1****Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) chez les entreprises ou les organismes pour produire des biens ou fournir des services au cours des 12 derniers mois, deuxième trimestre de 2024 et de 2025**

	Deuxième trimestre de 2025	Deuxième trimestre de 2024
	pourcentage d'entreprises	
<b>IA utilisée pour produire des biens ou fournir des services</b>	<b>12,2</b>	<b>6,1</b>
Analyses de textes à l'aide de l'IA	35,7	27,0
Analyses de données à l'aide de l'IA	26,4	25,0
Agents virtuels ou robots conversationnels	24,8	26,5
Traitement du langage naturel	23,1	28,9
Automatisation du marketing à l'aide de l'IA	23,1	15,2
Reconnaissance de la parole ou de la voix utilisant l'IA	20,0	18,1
Grands modèles de langage	19,1	21,9
Apprentissage automatique	18,6	20,1
Systèmes de recommandation à l'aide de l'IA	14,0	12,3
Reconnaissance d'images ou de motifs	11,4	21,8
Apprentissage profond	6,6	1,9
Systèmes de prise de décision fondés sur l'IA	5,7	6,1
Automatisation des processus par la robotique	3,8	2,6
Réalité augmentée	3,2	2,6
Biométrie	3,2	1,0
Vision industrielle ou par ordinateur	3,1	4,7
Réseaux neuronaux	2,5	4,4
Autre type	6,1	6,7

**Notes :** Les résultats de ce tableau sont basés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1er avril au 5 mai 2025 et du 2 avril au 6 mai 2024, et on a demandé aux répondants ce que l'entreprise ou l'organisation a vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'échelonner du 1er avril 2024 au 5 mai 2025, et du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date de la réponse de l'entreprise.

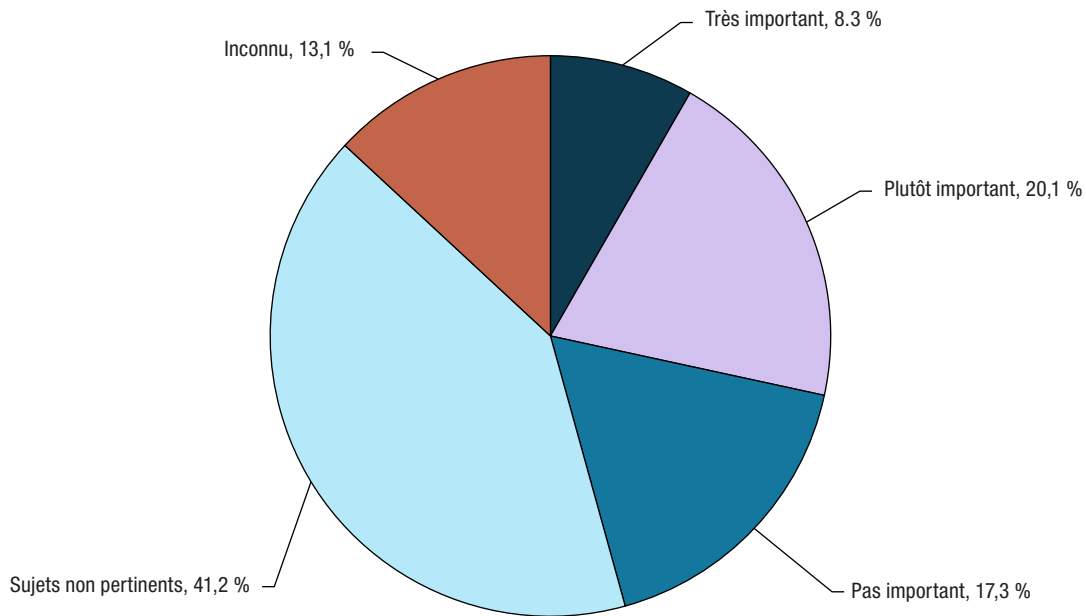
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (tableau 33-10-1004-01) et deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0825-01).

Au deuxième trimestre de 2025, les entreprises dans les industries de l'information et de la culture (35,6 %) étaient les plus susceptibles de déclarer avoir utilisé l'IA au cours des 12 derniers mois. Les applications les plus courantes utilisées par ces entreprises étaient le traitement des langues naturelles (40,7 %), l'apprentissage automatique (34,5 %) et l'analyse des données (29,5 %). Parallèlement, parmi les entreprises dans les services professionnels, scientifiques et techniques, environ 1 sur 3 (31,7 %) a déclaré avoir utilisé l'IA; les applications les plus courantes étaient l'analyse de texte (43,5 %) et les agents virtuels ou les robots conversationnels (31,8 %). Dans le domaine de la finance et des assurances, 30,6 % des entreprises ont déclaré avoir utilisé l'IA, l'analyse de texte (40,8 %) et les agents virtuels ou les robots conversationnels (35,0 %) étant les plus rapportés.

## L'investissement dans l'intelligence artificielle est considéré comme plus important dans certaines industries

Au deuxième trimestre de 2025, 8,3 % des entreprises canadiennes ont indiqué que l'investissement dans l'IA était très important pour leurs activités, tandis que 20,1 % l'ont jugé comme étant assez important. En revanche, de nombreuses entreprises au Canada ne considèrent pas actuellement que l'investissement dans l'IA est nécessaire à leurs activités, 41,2 % le déclarant « non pertinent ».

**Graphique 1**  
**Niveau d'importance des investissements en intelligence artificielle (IA) pour les opérations de l'entreprise, deuxième trimestre de 2025**



**Notes :** Les résultats de ce tableau sont basés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1er avril au 5 mai 2025, et on a demandé aux répondants ce que l'entreprise ou l'organisation a vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'échelonner du 1er avril 2024 au 5 mai 2025, selon la date de la réponse de l'entreprise.  
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (tableau 33-10-0997-01).

Les industries qui ont une utilisation plus élevée de l'IA étaient plus susceptibles de considérer l'investissement dans l'IA comme important sur le plan opérationnel. Plus d'un cinquième (21,5 %) des entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques ont indiqué que l'investissement dans l'IA était très important, suivi de 20,8 % des entreprises dans les industries de l'information et de la culture, et de 17,0 % dans la finance et les assurances.

### La grande majorité des entreprises ne signalent toujours aucun changement dans le nombre de leurs employés après l'adoption de l'intelligence artificielle

L'intégration de l'IA aux opérations commerciales continue de susciter des questions sur ses effets sur l'emploi et les réductions des tâches de travail. Au deuxième trimestre de 2025, parmi les entreprises qui ont déclaré avoir utilisé l'IA au cours des 12 derniers mois (12,2 %), la grande majorité (89,4 %) n'a signalé aucun changement à leur niveau d'emploi après la mise en œuvre. Cette situation est similaire à celle de l'année précédente, où 84,9 % des entreprises qui utilisaient l'IA au deuxième trimestre de 2024 (6,1 %) n'ont également déclaré aucune modification des niveaux d'emploi. Parallèlement, la proportion d'entreprises ayant déclaré une augmentation des niveaux d'emploi en raison de l'utilisation de l'IA a diminué pour passer de 8,8 % au deuxième trimestre de 2024 à 4,3 % en 2025. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure l'IA réduisait les tâches précédemment effectuées par les employés, la plupart des entreprises ont signalé des répercussions minimales. Près de la moitié (47,2 %) des entreprises ayant déclaré avoir utilisé l'IA au cours des 12 derniers mois ont indiqué que les tâches avaient été réduites dans une faible mesure, en hausse par rapport à 44,1 % au deuxième trimestre de 2024.

**Tableau 2**
**Mesure dans laquelle l'intelligence artificielle (IA) a réduit les tâches précédemment accomplies par les employés et les répercussions sur l'emploi total, deuxième trimestre de 2024 et de 2025**

	Mesure dans laquelle l'intelligence artificielle a réduit les tâches précédemment accomplies par les employés				Répercussions de l'utilisation de l'intelligence artificielle sur le nombre total d'emplois		
	Large mesure	Moyenne mesure	Faible mesure	Aucune	Hausse	Diminution	Aucun changement
	pourcentage d'entreprises						
Deuxième trimestre de 2025	5,3	32,4	47,2	15,1	4,3	6,3	89,4
Deuxième trimestre de 2024	7,4	31,8	44,1	16,7	8,8	6,3	84,9

**Notes :** Les résultats de ce tableau sont basés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025 et du 2 avril au 6 mai 2024, et on a demandé aux répondants ce que l'entreprise ou l'organisation a vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'échelonner du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 5 mai 2025, et du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date de la réponse de l'entreprise.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (tableau 33-10-1006-01) et deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0826-01).

## Davantage d'entreprises développent de nouveaux flux de travail après la mise en œuvre de l'intelligence artificielle

À mesure qu'un plus grand nombre d'entreprises adoptent l'IA, les ajustements des effectifs et des flux de travail sont un aspect commun du processus de mise en œuvre. Parmi les entreprises qui ont utilisé l'IA dans la production de biens ou la prestation de services au cours des 12 derniers mois (12,2 %), le changement le plus signalé a été la mise au point de nouveaux flux de travail, déclaré par 40,1 % des entreprises, contre 35,2 % au deuxième trimestre de 2024. En comparaison, 38,9 % des entreprises ont déclaré avoir formé leurs employés actuels à l'utilisation de l'IA au deuxième trimestre de 2025, une proportion qui est demeurée relativement inchangée par rapport à 2024 (38,5 %). D'autres changements déclarés par les entreprises après la mise en œuvre de l'IA comprenaient l'achat de services ou d'option de stockage infonuagique (25,7 %), la modification des pratiques de collecte ou de gestion des données (18,5 %) et l'utilisation de fournisseurs ou de services de conseil pour installer ou intégrer l'IA (18,2 %).

**Tableau 3**
**Changements apportés par les entreprises lors de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la production de biens ou la prestation de services, deuxième trimestre de 2024 et de 2025**

	Deuxième trimestre de 2025	Deuxième trimestre de 2024
	pourcentage d'entreprises	
Mettre au point de nouveaux flux de travail	40,1	35,2
Former ses employés actuels quant à l'utilisation de l'IA	38,9	38,5
Acheter des services ou des options de stockage infonuagiques	25,7	16,1
Modifier les pratiques de collecte ou de gestion des données	18,5	20,9
Utiliser des fournisseurs ou des services de conseil pour installer ou intégrer l'IA	18,2	11,3
Augmenter la puissance des ordinateurs ou acheter du matériel spécialisé	17,9	16,5
Embaucher des employés qui sont formés pour utiliser l'IA	4,9	8,2
Autre changement	1,1	0,0
Aucun	22,1	28,1

**Notes :** Les résultats de ce tableau sont basés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025 et du 2 avril au 6 mai 2024, et on a demandé aux répondants ce que l'entreprise ou l'organisation a vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'échelonner du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 5 mai 2025, et du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date de la réponse de l'entreprise.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (tableau 33-10-1005-01) et deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0827-01).

## L'adoption prévue de logiciels d'intelligence artificielle reste plus fréquente que l'adoption de matériel utilisant l'intelligence artificielle

Alors que les technologies de l'IA continuent d'évoluer, certaines entreprises se tournent vers la façon dont elles pourraient les intégrer dans leurs opérations. On a demandé aux entreprises si elles prévoient adopter des logiciels ou du matériel utilisant l'IA au cours des 12 prochains mois. Au deuxième trimestre de 2025, près de 1 entreprise sur 5 (17,9 %) a déclaré avoir l'intention d'adopter des logiciels d'IA, tandis que 6,0 % ont indiqué avoir l'intention d'adopter du matériel d'IA. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 11,5 % des entreprises qui ont déclaré avoir l'intention d'adopter des logiciels d'IA et aux 5,0 % qui ont indiqué avoir l'intention d'adopter du matériel d'IA au deuxième trimestre de 2024.

L'adoption prévue de logiciels d'IA au deuxième trimestre de 2025 a été la plus rapportée dans les industries de l'information et de la culture (37,8 %); les services professionnels, scientifiques et techniques (37,7 %); et la finance et les assurances (27,4 %). En ce qui concerne le matériel d'IA, 13,2 % des entreprises de la finance et des assurances ont indiqué qu'elles prévoyaient l'adopter, suivis de 11,3 % dans la fabrication et de 8,9 % dans les arts, spectacles et loisirs.

**Tableau 4**  
**Industries ayant des plans d'adopter ou d'incorporer des logiciels ou du matériel utilisant l'intelligence artificielle (IA) au cours des 12 prochains mois, deuxième trimestre de 2024 et de 2025**

	Deuxième trimestre de 2025		Deuxième trimestre de 2024	
	Logiciel utilisant l'intelligence artificielle	Matériel utilisant l'intelligence artificielle	Logiciel utilisant l'intelligence artificielle	Matériel utilisant l'intelligence artificielle
	pourcentage d'entreprises			
<b>Toutes les entreprises</b>	<b>17,9</b>	<b>6,0</b>	<b>11,5</b>	<b>5,0</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3,2	6,9	3,4	10,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	8,8	4,5	5,9	4,4
Construction	9,6	3,6	8,0	2,8
Fabrication	16,2	11,3	11,8	3,6
Commerce de gros	20,4	6,3	12,1	2,8
Commerce de détail	16,0	3,0	7,6	4,3
Transport et entreposage	10,4	7,1	10,5	9,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	37,8	8,6	24,3	6,6
Finance et assurances	27,4	13,2	12,9	2,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	18,6	6,4	10,9	6,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	37,7	7,1	26,6	10,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	12,8	5,2	12,4	2,5
Soins de santé et assistance sociale	25,5	6,7	10,8	2,6
Arts, spectacles et loisirs	17,9	8,9	7,2	3,9
Services d'hébergement et de restauration	7,5	4,2	5,7	2,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	8,8	4,9	4,3	2,4

**Notes:** Les résultats de ce tableau sont basés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1er avril au 5 mai 2025 et du 2 avril au 6 mai 2024, et on a demandé aux répondants ce que l'entreprise ou l'organisation a vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'échelonner du 1er avril 2024 au 5 mai 2025, et du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date de la réponse de l'entreprise.

**Source:** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (tableau 33-10-1000-01) et deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0822-01).

## Méthodologie

Du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la situation des entreprises et les attentes des entreprises pour l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête était de 21 357, et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 9 103 entreprises ou organismes.